FICHE UE

IDENTIFICATION
Section : Comptabilité
Intitulé de l'UE : Epreuve intégrée
Code de référence :71 11 01 U 32 D2
Nombre de périodes : 120
Nombre de crédits ECTS : 20

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours : Les étudiants sont amenés à suivre des séances d'informations générales et quelques ateliers réflexifs afin de préparer leur E.I.
Finalités particulières : Cette unité d'enseignement vise à vérifier si l'étudiant est capable d'intégrer les savoirs, les techniques, les compétences du bachelier en comptabilité à travers l'élaboration et la défense orale d'une épreuve intégrée, dans le respect des consignes établies.

IRAM Enseignement pour Adultes

FICHE UE

Contenu du cours :

L'étudiant sera capable :

- de mettre en œuvre une recherche personnelle sur un sujet, une situation complexe dans le domaine de la comptabilité et d'en rédiger un rapport circonstancié et critique dans le respect des consignes données ;
- de préparer la présentation et la défense orale de ce rapport pour mettre en exergue :
  - les démarches professionnelles généralement exigibles dans l'exercice de la profession,
  - sa maîtrise des connaissances, des techniques et des méthodes spécifiques au domaine de la comptabilité,
  - sa capacité à prendre en compte les éléments juridiques et les règles de déontologie de la profession,
  - sa démarche analytique et critique .

pour la préparation collective de l'épreuve intégrée,

- de participer aux séances collectives d'une manière active et de s'assurer de la bonne compréhension des consignes ;
- de négocier, avec le chargé de cours, le thème général de la recherche à mener et de communiquer l'engagement qu'il prend dans le traitement du sujet -qu'il a choisi ;

pour le suivi individualisé du travail de fin d'études,

- d'informer le chargé de cours de l'état d'avancement de ses travaux de recherche, de la rédaction de son travail ;
- de prendre en compte les conseils prodigués et les remarques émises par le chargé de cours sur le développement et le contenu de son travail ;

Bibliographie :

Powerpoints des ateliers réflexifs mis sur la plateforme Moodle

IRAM
Enseignement pour Adultes

FICHE UE

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Chargés de cours du Bac CPT

METHODOLOGIE

- séances d'informations : générale et spécifique à la section CPT

- ateliers réflexifs de préparation à l'E.I.

- trois conseils, avec les chargés de cours, organisés sur 2 années : pour chaque conseil, et sur base des consignes diffusées sur la plateforme, l'étudiant dépose l'état d'avancement de son travail sur Moodle. Sous respect des consignes, et ce, pour chacun des conseils, l'étudiant pourra bénéficier d'un « bonus » sur sa note finale. L'occasion, lors de ces conseils, d'échanger également avec les enseignants sur les difficultés rencontrées.

SUPPORTS

Sur la plateforme Moodle : Planning, Powerpoints des séances générales, Powerpoints des ateliers réflexifs, Consignes avant les conseils, Grille d'évaluation de l'UE

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre **le seuil de réussite,** l'étudiant sera capable :

- de mettre en œuvre une recherche cohérente sur un sujet validé par le chargé de cours, afférent à une situation complexe, relevant de la fonction du bachelier en comptabilité ;

- d'en rédiger un rapport circonstancié et critique mettant en évidence :
  - sa maîtrise et l'utilisation pertinente des techniques et des méthodes propres au domaine de la comptabilité ;
  - sa capacité à réfléchir sur les difficultés rencontrées lors de la réalisation du travail ;
- de présenter et de défendre oralement son rapport en utilisant des techniques de communication.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision et la clarté tant dans l'expression orale qu'écrite,
- la capacité de synthèse,
- le sens critique de l'étudiant,
- le degré d'autonomie atteint.

Modes d'évaluation

Evaluation du travail écrit et de la présentation orale sur base de la grille d'évaluation. Celle-ci permettant d'estimer les acquis d'apprentissage et le degré de maîtrise

UTILISATION DE L'IA

Utilisation des outils IA

Dans le respect de la Charte IA de l'école :

- Autorisation d'utiliser les IA dans une démarche de recherche. Les IA sont alors à considérer comme des sources d'informations devant être évaluées avec un regard critique.
- Autorisation d'utiliser l'IA comme aide à la rédaction d'un rapport (orthographe,

formulation de phrases)
- Autorisation d'utiliser l'IA dans le cadre de la mise en forme des supports de présentation orale

Attention

En aucun cas, le travail ne peut être intégralement généré par une IA. La partie analyse, de synthèse et de critique(s) doit ainsi être réalisé par l'étudiant.

Dans tous les cas, il est demandé à l'étudiant de signifier les utilisations faites des outils IA.

En cas de doute, le promoteur et/ou le jury se réserve le droit d'interroger oralement l'étudiant et/ou de lui demander de produire tous les éléments ayant alimenté sa réflexion (bibliographie, webographie, IA,…)